



Ecole Larmeroux
CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 04 JUIN 2019

Étaient présents :

pour la mairie : madame Xavière Martin, adjointe au Maire chargée de l'éducation, madame Réjaud, directrice du service Education, monsieur Fersatoglu, responsable du Pôle Bati,

l'équipe enseignante : madame Lescop, madame Kerjean, madame Lebon, madame Odjo, madame Philipot et monsieur Bazire,

les représentants des parents d'élèves : madame Alfonso, madame Rankovic, madame Grihangne pour les Indépendants, madame Zaluski, madame Raclot, madame Garnier pour la FCPE.

Secrétaire : Madame Odjo

Excusée : Madame Defrance

• **Prévention et lutte contre le harcèlement à l'école (information sur le protocole mis en place dans la circonscription)**

Un plan de prévention a été rédigé par le pôle ressource pour la circonscription dans le cadre du plan de prévention des violences, du protocole académique de traitement des situations. C'est donc un document officiel qui a pour but de protéger et donner un cadre à toute la communauté éducative pour la gestion du climat scolaire.

En cas de harcèlement, chaque école doit suivre la procédure établie.

Les parents d'un enfant victime de harcèlement doivent impérativement prévenir la directrice de l'école qui saisit le pôle ressources à l'inspection de circonscription (pour l'instant, il n'y a pas de référent à l'école).

Ce protocole harcèlement doit être connu de tous. Il sera présenté dans les réunions de rentrée, inscrit à l'ordre du jour du premier conseil d'école de l'année 2019-2020, fera l'objet d'un point dans le règlement de l'école. Le protocole sera affiché à la vue de tous et en ligne sur le site de l'école.

• **La brocante caritative organisée par les enfants à l'initiative des délégués de classe**

Deux élèves de CM2 sont à l'origine de cette initiative qui a trouvé écho chez leurs camarades. Une brocante caritative a donc été organisée le samedi 18 mai (pas possible le soir avec l'ALE). Elle a rapporté 287 euros au profit de l'opération « Vacances pour tous » du Secours Populaire. Les délégués ont été déçus car un quart des familles seulement se sont déplacées. De ce fait, le bénéfice est moins important qu'ils ne l'auraient souhaité. Ce qui n'a pas été vendu sera soit donné au Secours Populaire soit à l'association Aide et Action pour des écoles au Togo.

Néanmoins, cette manifestation a été mise en place comme le conseil des délégués le souhaitait. Les délégués adressent tous leurs remerciements aux familles qui ont donné et à celles qui sont venues le 18 mai.

• **Fête de l'école** : compte-rendu de la réunion du 20 mai

La fête sera une fête de type kermesse avec des stands, des jeux fil rouge et un buffet. Cette année, un thème est retenu : la couleur bleu.

Un mot dans le cahier de liaison informera des différentes animations et fera appel aux parents volontaires pour l'organisation des différents stands.

• **Divers** : Les Indépendants proposent la reprise du yoga, informent des activités scientifiques menées par l'association Les savants fous (animation proposée à l'Escal).

• **Travaux dans le pavillon mitoyen à l'école**

La reprise du pavillon voisin de l'école a été accordée par la mairie à une « Maison italienne » à la suite d'un appel à projets.

Les travaux qui ont commencé à la rentrée 2018 ont pris du retard. L'ouverture de la « Maison Italienne » ne se fera semble-t-il qu'à la fin de l'été 2019. En novembre dernier, une rencontre avec l'architecte - maître d'œuvres en présence de madame Martin avait permis de poser des exigences en conditions de sécurité (pas de mouvement à l'heure d'accueil des élèves, pose d'un grillage micro perforé entre les deux terrains) qui n'ont pas toujours été respectées. Des travaux ont eu lieu à partir de la cour de l'école pendant les vacances de printemps sans que l'école n'en soit informée. Le mur a été réhaussé, le grillage n'était pas posé. Les ouvriers travaillaient sur ce mur dans une grande proximité avec les enfants, pouvant laisser tomber leurs outils, fumant ... interrogeant sur les règles de sécurité appliquées. Pendant deux semaines, il a fallu intervenir pendant les temps de récréation pour rappeler aux ouvriers qu'ils ne devaient pas travailler sur le mur lorsque les enfants étaient dans la cour. Les échanges avec le maître d'œuvre sont moins courtois. Depuis le 20 mai, les grilles micro-perforées sont posées et c'est un soulagement. Cependant, il faut aussi veiller à la sortie des ouvriers au moment de l'accueil ou de la sortie afin qu'elles respectent la sécurité des enfants qui ont l'habitude de circuler en toute quiétude dans le parc Pic.

Des nuisances sonores existent surtout pour les classes côté parc Pic. Des dégradations sont apparentes au niveau du mur à côté de la porte d'entrée (la grille a bougé), le mur réhaussé ne fait pas preuve d'un travail soigné (Monsieur Fersatoglu nous informe que les services techniques de la ville interviendront sur ce mur une fois les travaux terminés), il y a des trous dans le sol (liés à la pose d'étais).

Il semble que la porte du pavillon, à proximité de la porte d'entrée de l'école, sera à terme l'accès pour les livraisons ce qui n'est pas sans inquiéter sur la circulation de véhicules.

Des doutes sont de plus en plus grands quant à la possibilité d'un voisinage serein entre les deux activités.

La directrice remercie Madame Martin pour leurs interventions communes. Les deux associations, FCPE et Indépendants ont envoyé un courrier à Monsieur le Maire pour exprimer leurs inquiétudes quant au chantier.

• **Rapport sur la qualité de l'air à Larmeroux**

En juin et en décembre derniers, des sondes ont été posées dans trois classes pendant une semaine afin de faire un relevé de la qualité de l'air à l'école. Monsieur Fersatoglu rappelle que l'école est une construction qui date des années 60. Il rappelle la nécessité de renouveler l'air souvent. Il informe également que les services techniques travaillent sur une centrale de traitement de l'air pour les bâtiments anciens.

• **La nouvelle sectorisation des collèges**

Elle sera appliquée à la rentrée prochaine. Cette réforme qui est évoquée depuis plusieurs années était nécessaire pour « désengorger » le collège Michelet. Peu d'enfants de l'école Larmeroux sont concernés par cette nouvelle sectorisation (deux cette année et cinq l'année prochaine). Ce qui a été difficile, c'est d'apprendre ce changement de sectorisation par le Vanves Info au moment où démarrait la procédure d'affectation en 6^e.

• **Bilan du retour de la semaine à 4 jours (ALE)**

La suppression des NAP a simplifié les temps scolaires. Pour les enseignants, les enfants ne semblent pas plus fatigués. L'ALE apprécie de retrouver un mercredi entier. Une journée complète permet de construire des projets avec les enfants. Il y a environ 45 enfants présents le mercredi matin.

• **Rapport sur le terrain synthétique du stade**

Madame Réjaud propose aux Indépendants de les mettre en relation avec monsieur Clérin, directeur du service des Sports.

• **Piscine**

Une autre répartition des séances de natation selon les niveaux (CP au 2^e semestre) n'est pas envisagée. La directrice de la piscine a rappelé que l'activité natation commençait dès le début de l'année en CP pour assurer une continuité avec l'activité menée en fin d'année en grande section et ainsi consolider les acquis.

Les enseignants rappellent que les élèves de Vanves ont la chance de pouvoir aller à la piscine un semestre par an de la grande section au CM2. Cette année, la plupart des élèves de CM2 ont obtenu l'attestation Savoir Nager faisant partie du cursus obligatoire de cycle 3.

• **Demandes faites lors des conseils précédents**

- PPMS : verrouillage des portes de classes de l'intérieur. Cette demande, non validée cette année, est à nouveau inscrite au budget de la ville.

- Le nettoyage de l'angle fermé dans la cour à côté des toilettes côté rue Falret a été fait. Le banc sera remis en état prochainement et à nouveau fixé dans la cour.

- Présence d'un agent aux deux points-école :

En raison du départ de trois agents sur la ville, les deux points école n'ont pas toujours pu être assurés. La priorité est donnée au point école Amandine car il y a plus de passage.

Actuellement la ville cherche à recruter des agents pour les points-école.

- Sécurisation du trottoir rue Larmeroux (en face du passage piétons) : deux potelets ont été posés sur le trottoir. Il n'est pas possible de poser une bande podotactile à cet endroit selon les règles en vigueur.

(rappel : la rue Larmeroux est une voie départementale).

• **Carte scolaire**

L'information de la fermeture de classe avait été faite lors du précédent conseil d'école. Les effectifs prévus pour la rentrée sont à ce jour de 171 élèves (contre 175 actuellement), ce qui donne une moyenne de 28,5 élèves par classe.

L'équipe enseignante remercie Monsieur le Maire pour son courrier envoyé à la Directrice des Services Départementaux de l'Education Nationale. L'équipe enseignante remercie également la FCPE pour le courrier envoyé à madame l'Inspectrice de circonscription.

Un groupe de travail d'ajustement de carte scolaire aura lieu le 20 juin. La directrice transmettra les nouvelles données quant aux effectifs à madame l'Inspectrice avant cette date pour un éventuel réexamen. La perspective d'une rentrée avec 6 classes et les effectifs actuels est compliquée. Il y aura beaucoup de classes à double-niveau ce qui n'est a priori pas défavorable. Cependant, cette configuration risque d'être préjudiciable à des élèves non autonomes et en difficulté.